



Suivi de croissance de l'herbe pour une bonne maîtrise du pâturage

Afin de mieux connaître le potentiel des prairies de Rhône Alpes, dans le cadre du PEP (pôle d'expérimentation et de progrès), les chambres d'agriculture et les contrôles laitiers ont mis en place un réseau de suivi de croissance de l'herbe sur l'ensemble de la région.

Dans chaque département, sur 5 à 6 exploitations représentant chacune une zone géographique, des techniciens mesurent toutes les semaines les hauteurs d'herbe des parcelles destinées à la pâture. Ces mesures nous permettent de calculer la croissance de l'herbe en Kg de MS par ha et par jour. Elles nous permettent de connaître le potentiel des prairies et surtout d'ajuster le chargement par hectare en fonction de la pousse de l'herbe. Après une année 2011 atypique, les données recueillies cette année devraient nous permettre de construire des repères utilisables en routine, pour gérer au mieux le pâturage dans les exploitations de la région.

Chaque semaine, nous vous donnerons les croissances moyennes relevées ainsi que le cumul des températures en base 0° depuis le premier février. Ce cumul de températures peut vous aider par exemple à déterminer la date de mise à l'herbe et d'anticiper la montée à l'épi des principales graminées. Nous vous donnerons quelques conseils pour vous aider à prendre les bonnes décisions au bon moment.

Ainsi, le repère des 250°C pour la mise à l'herbe devrait être atteint la semaine prochaine en plaine, tandis qu'en montagne le premier apport d'azote est en cours.

